

▪ Tarifs 2025

Secteur Enfance (centre de loisirs) :

Quotient familial	Journée avec repas		Journée sans repas		1/2 journée avec repas		1/2 journée sans repas	
	CCPS	Hors CCPS	CCPS	Hors CCPS	CCPS	Hors CCPS	CCPS	Hors CCPS
< ou = 560 €	10,90 €	15,90 €	7,90 €	12,90 €	7,35 €	12,35 €	4,35 €	9,35 €
De 561 à 730 €	11,35 €	16,35 €	8,35 €	13,35 €	7,70 €	12,70 €	4,70 €	9,70 €
De 731 à 900 €	11,85 €	16,85 €	8,85 €	13,85 €	8,25 €	13,25 €	5,25 €	10,25 €
De 901 à 1100 €	13,30 €	18,30 €	10,30 €	15,30 €	9,95 €	14,95 €	6,95 €	11,95 €
De 1101 à 1400 €	16,15 €	21,15 €	13,15 €	18,15 €	12,75 €	17,75 €	9,75 €	14,75 €
De 1401 à 1800€	18,95 €	23,95 €	15,95 €	20,95 €	15,60 €	20,60 €	12,60 €	17,60 €
De 1801 à 2200 €	21,30 €	26,30 €	18,30 €	23,30 €	17,85 €	22,85 €	14,85 €	19,85 €
> ou = 2201 €	23,60 €	28,60 €	20,60 €	25,60 €	19,50 €	24,50 €	16,50 €	21,50 €

Secteurs Jeu et Jeunesse : Adhésion valable 1 an à partir de la date anniversaire.

	CCPS	HORS CCPS
Ludothèque de Sommières (dès 3 ans)	5€ / famille	20€ / famille
Espace jeunes de Sommières 11-17 ans	15€ / enfant	20€ / enfant

Animations 11-17 ans : tarifs selon activités durant les vacances scolaires

▪ Documents à fournir (photocopies)

- Vaccins (diphtérie, tétanos, poliomyélite),
- Assurance responsabilité civile (doit apparaître le nom et prénom de l'enfant et la période de validité),
- Attestation de domicile de moins de 3 mois,
- Justificatif de l'organisme qui verse les prestations familiales (CAF, MSA, SNCF, RATP, Caisse Maritime, ...)
- Autorisation d'accès CAFPRO ou :
 - Copie du dernier avis d'imposition ou de non-imposition, (ou les 3 derniers bulletins de salaires, bordereau Assedic, RSA, allocation parentale, ...)
 - Attestation de paiement ou de non-paiement de l'organisme qui verse les prestations familiales (CAF, MSA, SNCE, RATP, Caisse Maritime, ...).
- Aides aux temps libres de la CAF du Gard (*pour les ayants droits*)

▪ Horaires d'accueil (centre de loisirs)

- **De 7h30 à 9h30** : le matin
- **De 11h45 à 12h** : le matin sans repas ou l'après-midi avec repas (11h30 pour les 3-4 ans)
- **De 13h30 à 14h** : le matin avec repas ou l'après-midi sans repas
- **De 16h30 à 18h30** : le soir

▪ Délais d'annulation (centre de loisirs)

Toute annulation doit être effectuée **3 jours avant** (week-end et jours fériés non compris).

Toute inscription non annulée dans les délais ou non justifiée, sera facturée à **hauteur de 100%** du prix de la journée due par la famille.

Obligation de transmettre impérativement le certificat médical avant la facturation du mois pour justifier de l'absence.

▪ Horaires secrétariat :

Semaines scolaires : Mardi, jeudi et vendredi : 13h30 / 17h30 et Mercredi : 9h / 12h - 14h30 / 18h30

Vacances scolaires : Du lundi au vendredi : 9h / 12h - 14h30 / 18h30